



Direction de la santé

Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie Française

Données du 13 au 26 février 2017 (semaines 7 et 8)

Communiqué de presse

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie Française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins sentinelles et des laboratoires.

Evolution des cas déclarés par les médecins sentinelles, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Dengue	Modérée	↗
Leptospirose	Elevée	↘
Syndromes grippaux	Faible	→
Diarrhée	Modérée	↘

Concernant les autres pathologies surveillées, aucune particularité n'est à mentionner.

Dengue

Le nombre de cas confirmés par les laboratoires a augmenté et s'élève à 43 (22 cas en semaine 7 et 21 cas en semaine 8). Pendant cette période, les cas confirmés étaient localisés à Tahiti, Moorea et Raiatea. Parmi les 43 cas confirmés :

- 60,5 % étaient des enfants de moins de 15 ans
- 12 cas ont été sérotypés DENV-1
- 4 cas étaient hospitalisés

On observe une augmentation de l'activité de 65,3 % par rapport à la quinzaine précédente.

Lutte contre la dengue

- élimination des gîtes larvaires en supprimant ou protégeant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine
- utilisation de moyens de protection individuelle : répulsifs anti-moustiques, moustiquaires...

Prévention du sérotype 2

En Polynésie Française, la dernière épidémie liée au sérotype 2 date de 1996, puis ce sérotype a ensuite circulé jusqu'en 2000. Une grande partie de la population n'est donc pas immunisée contre le virus. La **réintroduction du virus au Fenua pourrait d'entraîner une épidémie.**

La Polynésie française est actuellement à risque particulier d'introduction de la dengue de type 2 du fait :
- que la Nouvelle-Calédonie s'est déclarée en épidémie de DEN-1, DEN-2 et DEN-3
- de rencontres sportives internationales rassemblant des pays où circule la dengue 2 (Salomon, Vanuatu, Palau, Australie, Samoa américaine et Fidji) ou la dengue 3 (Papouasie Nouvelle Guinée). Le diagnostic de 3 cas importés du Vanuatu au cours qualifications de la coupe du monde de football pour les jeunes de moins de 17 ans (11-24 février) nous a placé au **niveau d'alerte 2**. Aucun cas secondaire n'a pour l'heure été diagnostiqué.

La Direction de la Santé invite les personnes à **consulter rapidement un médecin** en cas de fièvre brutale supérieure à 38,5°C d'apparition brutale et de douleurs musculaires et articulaires. La consultation permettra de confirmer le diagnostic et de déclencher l'ensemble des mesures de lutte de terrain contre les moustiques porteurs du virus.

Leptospirose

10 cas de leptospirose ont été déclarés durant les semaines 7 et 8. On note une diminution de 60 % par rapport à la quinzaine précédente.

Depuis janvier, la majorité des cas se trouve à Tahiti.

Recommandations

- protection des plaies avec un pansement imperméable
- limitation des contacts avec la boue et l'eau douce : porter des bottes, ne pas se baigner aux embouchures des rivières
- dératisation et contrôle des pullulations de rongeurs par la gestion des déchets
- consultation médicale en urgence dès les premiers signes.

Grippe

On dénombre quatre prélèvements qui se sont avérés négatifs.

Diarrhée

Le nombre de cas déclarés s'élève à 38 (21 cas en semaine 7 et 21 cas en semaine 8) dont 28,9 % d'enfants de moins de 4 ans. On note une diminution de l'activité de 13,6 % par rapport à la quinzaine précédente.

Les toxi-infections alimentaires collectives doivent être déclarées au bureau de veille sanitaire.

Recommandations

- lavage des mains : . avant la préparation et la consommation des repas
. après être allé aux toilettes
- désinfection : . des plans de travail et zones de préparation des repas
. de l'environnement, notamment des poignets de portes, en présence d'un malade.

Bureau de veille sanitaire

Tél : 40 48 82 01

Fax : 40 48 82 12

Email : veille@sante.gov.pf